

Commission Ethique & Citoyenneté

COMMISSION
ÉTHIQUE ET
CITOYENNETÉ
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE



LIVRE BLANC Saison 2026-2027

Ligue Centre Val de Loire de Handball

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL



Validé par la commission Ethique et Citoyenneté, le 15/09/2026

Table des matières

Les définitions importantes	3
1. L'éthique.....	3
2. Le fairplay	3
3. La citoyenneté	3
La Commission éthique et citoyenneté	5
Rôles et missions clés	5
Cadre réglementaire	5
Limites	6
1. Les objectifs d'une commission éthique et citoyenneté	6
2. Extrait du règlement interne adopté par le CA de la LCVLHB en septembre 2024.....	6
3. Organigramme Commission E&C – Ligue Centre-Val de Loire – 2025/2026	7
4. Process de traitement des Fiches de l'Observatoire des Clubs	8
Les projets saison 2026/2027	9
a. Règlements Championnats (Nouveau ou Rappel).....	9
b. Actions de la commission.....	9
c. Mise en Place d'un Challenge Fairplay.....	10
d. Mise en place d'une formation e-learning pour les RESEC et OTM	10
e. Commission éthique au sein des clubs	10
Communication	10
Annexe 1 : Fiche à destination des clubs – récapitulative signalements	12
Annexe 2 : Affichage club – Rappel de l'observatoire des clubs	13

Les définitions importantes

1. L'éthique

Voici quelques éléments clés de l'éthique sportive :

1. **Respect** : *Respect des règles, des adversaires, des arbitres, des coéquipiers et des spectateurs.*
2. **Équité** : *Jouer de manière honnête et juste, sans tricher ni chercher à obtenir un avantage injuste.*
3. **Intégrité** : *Être honnête et transparent dans ses actions, en respectant les valeurs du sport.*
4. **Solidarité** : *Soutenir ses coéquipiers et promouvoir un esprit d'équipe.*
5. **Responsabilité** : *Assumer la responsabilité de ses actes et de leurs conséquences.*
6. **Lutte contre le dopage** : *Rejeter l'utilisation de substances ou de méthodes interdites pour améliorer les performances.*
7. **Inclusion** : *Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre toute forme de discrimination.*

Ces principes visent à assurer que **le sport reste une activité positive et constructive** pour tous les participants.

2. Le fairplay

Le fairplay est un concept fondamental dans le sport et la compétition qui met l'accent sur le respect des règles et de l'esprit sportif. Il englobe plusieurs principes clés :

1. **Respect des règles** : *Jouer selon les règles établies et accepter les décisions des arbitres ou des officiels.*
2. **Respect des adversaires** : *Reconnaître et respecter les compétences et les efforts de ses adversaires, sans chercher à les tromper ou à les intimider.*
3. **Honnêteté** : *Être honnête dans ses actions et ses déclarations, sans tricher ni feindre.*
4. **Esprit d'équipe** : *Soutenir ses coéquipiers et travailler ensemble pour atteindre un objectif commun.*
5. **Gestion des émotions** : *Garder son calme et sa dignité, que l'on gagne ou que l'on perde, et éviter les comportements agressifs ou insultants.*
6. **Reconnaissance de la défaite** : *Accepter la défaite avec grâce et sans chercher d'excuses.*

Le fairplay vise à promouvoir une compétition saine et respectueuse, où l'accent est mis sur le plaisir de participer et sur le développement personnel et collectif, plutôt que sur la victoire à tout prix.

3. La citoyenneté

La citoyenneté est un concept qui définit l'appartenance d'une personne à une communauté politique, généralement un État. Être citoyen implique à la fois des droits et des devoirs. Voici quelques éléments clés de la citoyenneté :

1. **Droits** : *Les citoyens ont généralement des droits politiques, comme le droit de vote et le droit de se présenter à des élections. Ils bénéficient également de droits civiques, comme la liberté d'expression, la liberté de religion et le droit à un procès équitable.*
2. **Devoirs** : *Les citoyens exercent des responsabilités envers leur communauté et leur pays, comme le respect des lois, le paiement des impôts et, dans certains pays, le service militaire ou civil.*

3. **Participation** : *La citoyenneté implique souvent une participation active à la vie de la communauté, que ce soit par le bénévolat, l'engagement politique ou la participation à des initiatives locales.*
4. **Identité et appartenance** : *La citoyenneté confère un sentiment d'identité et d'appartenance à une nation ou une communauté, avec une culture, une histoire et des valeurs partagées.*
5. **Protection** : *Les citoyens bénéficient de la protection de leur État, tant sur le plan national qu'international.*

La citoyenneté peut être acquise par la naissance, par le sang (droit du sang), par le lieu de naissance (droit du sol), ou par naturalisation, un processus par lequel un immigrant acquiert la citoyenneté après avoir satisfait à certaines conditions.

Rôle de la commission éthique au sein de la LCVLHB

est centré sur la promotion, le respect et la protection des **valeurs éthiques** dans la pratique du handball. Voici ses principales missions, inspirées des cadres généraux du mouvement sportif français (FFHandball, CNOSF, etc.) et adaptables selon les statuts de la ligue :

Rôles et missions clés

1. Veille éthique et déontologique

- **Surveiller les comportements** contraires à l'éthique (dopage, corruption, triche, violences, discriminations, etc.).

2. Prévention et sensibilisation

- **Organiser des formations** pour les dirigeants, entraîneurs, joueurs et arbitres sur des thèmes comme :
 - Le fair-play et l'esprit sportif.
 - La lutte contre les incivilités (racisme, sexisme, homophobie).
 - La protection des mineurs (prévention des abus, harcèlement).
 - Les conflits d'intérêts et la transparence financière.

3. Gestion des signalements et médiation

- **Recevoir et traiter les signalements** (anonymes ou non) de manquements éthiques (ex. : comportements inappropriés, pressions sur les arbitres).
- **Jouer un rôle de médiation** en cas de conflits entre clubs, joueurs ou dirigeants, avant escalade vers les instances disciplinaires.

4. Avis consultatif

- **Rendre des avis** sur des situations complexes (ex. : éligibilité d'un joueur, respect des règles de parité, sponsors controversés).
- **Proposer des recommandations** à la Ligue ou à la FFHandball pour adapter les règles locales.

5. Contrôle et évaluation

- **Vérifier la conformité** des **règlements régionaux** avec les principes éthiques nationaux (ex. : équité des compétitions, transparence des sélections).
- **Évaluer les actions de prévention** mises en place par les clubs (ex. : charte de bonne conduite signée par les licenciés).

6. Représentation et plaidoyer

- **Représenter la Ligue** dans des **réseaux éthiques** (ex. : commission éthique de la FFHandball, CNOSF).
- **Promouvoir des initiatives** (ex. : label "Club Engagé Éthique", partenariats avec des associations comme Sport Sans Violence).

Cadre réglementaire

- **FFHandball** : La fédération publie une charte éthique et un règlement disciplinaire qui encadrent ces commissions.
- **CNOSF** : Le Comité National Olympique et Sportif Français impose aux ligues des **obligations déontologiques** (ex. : lutte contre les discriminations).
- **Loi Sport (2022)** : Renforce les obligations de **protection des mineurs** et de **transparence** dans les fédérations.

Limites

- La commission **n'a pas de pouvoir disciplinaire** direct (celui-ci relève des instances comme la **Commission de Discipline de la Ligue** ou la **FFHandball**).
- Elle agit en **amont** (prévention) et en **soutien** (avis), mais les sanctions relèvent des organes compétents.

1. Les objectifs d'une commission éthique et citoyenneté

Ils incluent généralement les éléments suivants :

1. **Promouvoir l'éthique** : Encourager des comportements éthiques et responsables au sein d'une organisation ou d'une communauté.
2. **Sensibilisation** : Sensibiliser les membres de la communauté ou de l'organisation aux questions d'éthique et de citoyenneté.
3. **Éducation** : Éduquer sur les droits et les devoirs des citoyens, ainsi que sur les valeurs fondamentales comme le respect, la tolérance et la justice.
4. **Prévention des conflits** : Mettre en place des mécanismes pour prévenir et résoudre les conflits de manière équitable et respectueuse.
5. **Encourager la participation citoyenne** : Stimuler l'engagement des individus dans les processus décisionnels et les initiatives communautaires.
6. **Surveillance et conformité** : S'assurer que les pratiques au sein de l'organisation ou de la communauté respectent les normes éthiques et légales.
7. **Promouvoir la transparence** : Favoriser la transparence dans les actions et les décisions prises par les dirigeants et les membres.
8. **Développement de politiques** : Élaborer et recommander des politiques qui reflètent les valeurs éthiques et favorisent une bonne citoyenneté.
9. **Encourager la diversité et l'inclusion** : Promouvoir un environnement inclusif qui respecte et valorise la diversité sous toutes ses formes.
10. **Renforcer la confiance** : Bâtir et maintenir la confiance entre les membres de la communauté ou de l'organisation et les parties prenantes externes.

Ces objectifs visent à créer un environnement où les individus se sentent respectés et valorisés, et où les actions sont guidées par des principes éthiques solides.

2. Extrait du règlement interne adopté par le CA de la LCVLHB en septembre 2024

Article 2 : Mission et Attributions

2.1 Mission Générale

- La Commission est chargée de promouvoir et garantir les valeurs d'éthique, d'intégrité, de respect et de citoyenneté au sein de la Ligue.

2.2 Rôles et responsabilités

- Élaborer, proposer et mettre à jour les chartes éthiques et citoyennes applicables aux membres de la Ligue.
- Veiller au respect de ces chartes par tous les acteurs de la Ligue (joueurs, entraîneurs, dirigeants, etc.).
- Émettre des avis sur des questions d'éthique sportive et de citoyenneté soumises par la Ligue.
- Instruire les dossiers de signalement éthiques et proposer des actions adaptées.

→ Sensibiliser et former les acteurs de la Ligue aux valeurs éthiques et citoyennes.

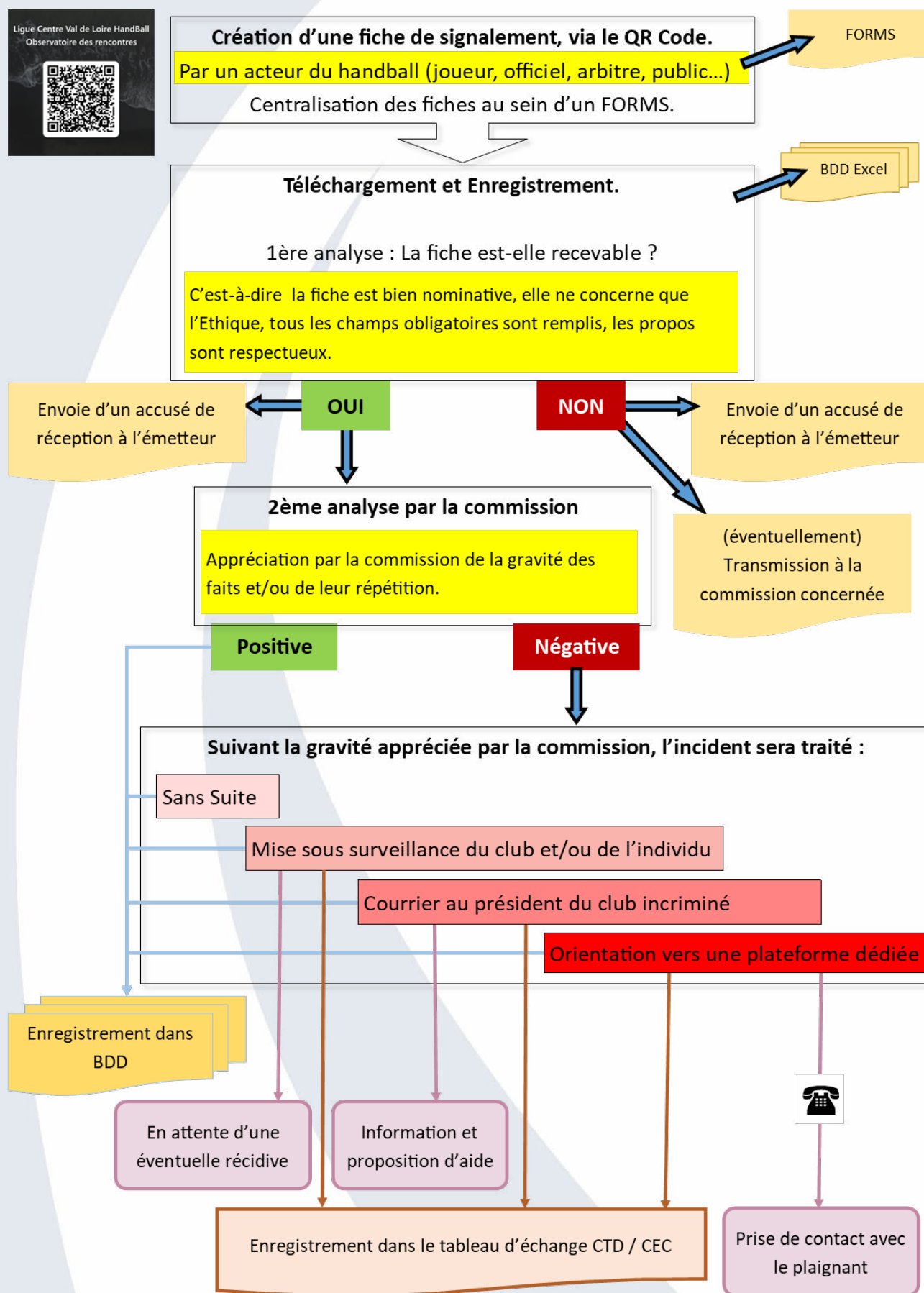
3. Organigramme Commission E&C – Ligue Centre-Val de Loire – 2025/2026



Annuaire de la commission

Nom	Prénom	Email
BARICAULT	Bénédicte	benedicte.baricault@orange.fr
CAMPOS	Mercédès	mercedes.campos@free.fr
COUIC	Nolwenn	5400000.NCOUIC@ffhandball.net
DEPIN	Yves	yves.depin@gmail.com
GILLE	Christophe	christophehandball36@gmail.com
THEVENET	Nicolas	n.thevent37@gmail.com
PONS	Marc	5400000.MPONS@ffhandball.net
GAUTHIER	Pascal	pascal.gauthier5@free.fr
STROINSKI	Cédric	cedric.stroinski@orange.fr

4. Process de traitement des Fiches de l'Observatoire des Clubs



a. Règlements Championnats (Nouveau ou Rappel)

Protection des jeunes arbitres : une règle stricte et non négociable Sur l'ensemble des catégories jeunes, toute interaction directe (orale ou physique) est interdite entre les membres des équipes (entraîneurs, joueurs, remplaçants, officiels) et les juges arbitres mineurs. Cette règle vise à protéger nos jeunes arbitres, à leur permettre d'apprendre sereinement de leurs erreurs, comme n'importe quel jeune joueur, et à enrayer la hausse préoccupante des incidents. Seul le Juge Accompagnateur est habilité à échanger avec eux. Tout manquement pourra entraîner avertissement, exclusion de 2 minutes, voire disqualification.

Le questionnaire "Tous Unis". Dans le cadre de son observatoire des comportements, la Ligue Centre-Val de Loire met à disposition un QR code (affiché dans les gymnases) permettant à chacun (joueurs, arbitres, dirigeants, parents, spectateurs), de signaler les débordements et valoriser les comportements responsables, après chaque match, de la catégorie -11 ans jusqu'aux seniors. Une démarche simple et rapide pour améliorer collectivement l'ambiance dans nos salles.

Formation "Tous Unis" obligatoire pour tous les officiels A présents sur les bancs : toutes catégories d'âges

Nous avons expérimenté, les années précédentes, lors des week-ends du fairplay un **protocole de match** ; il a été validé et sera appliqué dorénavant pour toutes les rencontres.

- Présentation en ligne et salutation des 2 équipes et arbitres en début de match, [L'annonce est laissée à la discrétion du club local]
- Salutations et Remerciements des 2 équipes et arbitres en fin de match,
- Gouter en commun des 2 équipes et arbitres

Le club recevant a **l'obligation de présenter** :

- Un Juge Accompagnateur pour les jeunes arbitres,
- Un Responsable de Salle adulte et licencié,
- Un Tuteur de Table pour accompagner les OTM mineurs.

b. Actions de la commission

Weekends du FairPlay :

- 3 dates sont retenues pour cette saison.
- Lors de ces week-ends, les élus, ligue et comité, seront impliqués. L'objectif étant que tous les matches jeunes (U11 à U18) soient couverts par un élu.
- Les référents éthique auront à charge de distribuer les rencontres aux élus.
- Il sera remis à chaque élu une check-list :
 - S'assurer de la présence visible du QR Code,
 - S'assurer de la présence :
 - Du Juge Accompagnateur,
 - Du Responsable de Salle,
 - Du Tuteur de Table.

- Echanger avec les dirigeants sur les éventuels problèmes d'incivilités qu'ils rencontrent.
- Promouvoir l'utilisation du QR Code.

Dates :

- Début de saison,
- Mi-janvier,
- Mi-avril.

c. Mise en Place d'un Challenge Fairplay

Ce challenge sera basé sur la collecte des sanctions indiquées sur les FDME à la fin des matches (Cartons Jaune et Rouge, Disqualification et Expulsion), les rapports transmis à la CTD, aux signalements reçus par la CEC.

- Un trophée du Fair Play sera remis lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, aux clubs méritants.
- Un tableau avec les 10 clubs les mieux notés sera diffusé dans le bulletin de la ligue tous les trimestres.

d. Mise en place d'une formation e-learning pour les RESEC et OTM

A la demande générale une formation en e-learning pour les fonctions RESEC et OTM des rencontres régionales, sera mis en place dans le courant de la saison.

e. Commission éthique au sein des clubs

La CEC incitera et soutiendra les clubs dans la création d'une commission éthique et citoyenneté au sein de leur club.

Communication

Vers les licenciés, les clubs & les comités :

- **Le questionnaire disponible via le QR Code** (Annexe 2). A la réception de ces signalements la commission s'engage :
 - Envoyer un accusé-réception pour toutes les fiches de signalement reçues et que nous considérons comme recevables.
 - Envoyer un accusé-réception avec explications pour toutes les fiches de signalement reçues et que nous considérons comme non-recevables en expliquant les raisons du refus.
 - Informer les présidents de club lors de signalements répétés. Le président du comité en question et le président de la ligue seront systématiquement en copie de ces courriers, qui resteront confidentiels.
 - Diffuser toutes les fins de mois des statistiques dans l'infoligue.
 - Transmettre le nombre de fiches de signalement et de mis sous surveillance par comité lors des Conseils d'Administrations des comités par les membres référents et au Conseil d'Administration de la Ligue par Bénédicte et Marc.
- Affichage dans les gymnases :

- Rappeler aux clubs leurs obligations notamment celles de la DRAJES
- Il est demandé à TOUS les clubs de mettre en avant les supports créés à par Ligue.

Au sein des instances de la Ligue :

- Communiquer avec les Commissions de la ligue :

- **En interne à la Commission :**

Nous souhaitons constituer une bibliothèque éthique et citoyenneté, accessible à tous les membres, en créant et partageant un drive.

- **La Commission Territoriale de Discipline :**

La Commission remplit toutes les semaines un tableau de mise en commun des sanctions et signalements. Ce tableau ne sera pas accessible aux membres de la commission étant en diffusion restreinte vu son contenu.

- **La Commission Territoriale d'Arbitrage :**

Les signalements qui nous seraient remontés concernant les problématiques d'arbitrage ou liés aux arbitres sont systématiquement transmis à la CTA. Nous incitons aussi les arbitres à renseigner le QR Code afin de faire remonter les situations problématiques vécues.

- **L'institut Territorial de la Formation et de l'Emploi (ITFE) ;**

De plus, nous travaillons à la promotion du module de formation « Tous Unis ». Ce module est en libre accès sur la plateforme de formation « Campus des Handballeurs » et obligatoire pour tous ceux entrant dans un processus de formation.

Nous souhaitons inciter tous les dirigeants et cadres n'étant pas dans ce processus à le suivre (durée 2h00). Depuis l'AG de juin 2026, l'obligation est faite à tous les officiels A inscrits sur la FDME d'avoir suivi le module « TOUS UNIS »

Accéder à la formation en ligne

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN, COMMENT FAIRE UN SIGNALEMENT ?

1 Avertir la commission Éthique et Citoyenneté

Flashez ce QR Code et répondez
au questionnaire qui sera traité par
la commission de la Ligue CVL



2



Remplir le QR code

Il faut remplir toutes les
informations importantes : lieu,
nature des faits, témoignages etc.

3

La commission va vous aider en vous guidant

Après avoir confirmé la réception
de votre signalement, celle-ci va
vous guider vers l'institution la plus
compétente



Plusieurs institutions existent pour signaler des faits de violences. En fonction de la nature de ceux-ci, les membres de la commission vous aiderons à aller rédiger un signalement sur la plateforme adéquate :

- **Plateforme fédérale** : signal.ffhandball.fr
- **Plateforme gouvernementale** : signal-sports@sports.gouv.fr
- **Messagerie instantanée de la Police & Gendarmerie** : service-public.fr/cmi

Votre parole est importante, nous sommes là pour l'écouter

**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**
FFHANDBALL



Ligue Centre-Val de Loire de Handball

108 allée Georges Charpak, 45770 Saran - 02 38 53 89 29

Page 12 sur 13

**TOUS
UNIS**
FACE AUX VIOLENCES

COMMISSION
ÉTHIQUE ET
CITOYENNETÉ
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE



**REFLEXE : APRÈS UN MATCH DE HANDBALL, LE
CODE DU SPORTIF ET LA CHARTE DU SUPPORTER
ONT-ILS ÉTÉ RESPECTÉS ?**



JE FLASHE CE QR CODE POUR DONNER
MON AVIS SUR LA RENCONTRE



**LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**
FFHANDBALL



COMITÉ CHER
FFHANDBALL



COMITÉ INDRE
FFHANDBALL



COMITÉ
LOIR ET CHER
FFHANDBALL



COMITÉ
EURE ET LOIR
FFHANDBALL



COMITÉ INDRE
ET LOIRE
FFHANDBALL



COMITÉ LOIRET
FFHANDBALL

